

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
VENDREDI 21 JUIN 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vendredi vingt-et-un juin à dix-neuf heures zéro minute, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire en salle municipale en Mairie, place Henri IV, 27730 EPIEDS, sous la présidence de Madame Ketty REVEL, Maire. Présents : Ketty REVEL, Philippe GIMONET, Christian REVEL, Richard BUHAN, Franck ISABELLE, Marise HELLARD, Laurent TOUCHE, Pierre GIMONET, Isabelle TOUZEAU. Absence(s) excusée(s) : Michael GEERAERT-HABERT. Départ anticipé autorisé de Monsieur Richard BUHAN- Considéré comme absent à partir de 19h40 Pouvoir(s) : Michael GEERAERT-HABERT donne pouvoir à Christian REVEL. Secrétaire de séance : Isabelle TOUZEAU Convocation/affichage : 10/06/2024.

Délibération 10-2024 : Décision Modificative pour les travaux de l'Eglise Saint Martin : Adoptée à l'unanimité. Dépenses de 44 718.00 euros non anticipés. Fonctionnement / Dépense - chp 65 / 65888: - 30 000.00 euros ; Fonctionnement / Dépense - chp 023 / 023 : + 30 000.00 euros ; Investissement / Recette - chp 021 / 021: + 30 000.00 euros ; Investissement / Dépense - chp 21 / 2131: + 30 000.00 euros

Délibération 11-2024 : Demande de don à la Sauvegarde de l'Art Français : Adoptée à l'unanimité. Restauration des murs de la nef et du chœur de l'Eglise Saint-Martin estimée à 37 265.00 euros. DETR à 40% : attribuée / Conseil Départemental « Mon Village, Mon Amour » : Environ 35% en attente de confirmation / Fonds de concours EPN : Le restant subventionnable à hauteur de 80% : Attribué / Fondation du Patrimoine : Demande de don en cours

Délibération 12-2024 : Demande de don à la Fondation du Patrimoine : Adoptée à l'unanimité. Restauration des murs de la nef et du chœur de l'église Saint -Martin.

Délibération 13-2024 : Travaux assainissement en traverse RD 67 : Adoptée avec 9 voix « pour » et une voix « contre ». Pose de bordures de chaque côté de la chaussée de 5.50 mètres de large. Le tapis est à la charge du Département. Les bordures et les entrées de propriétés sur 5 mètres de profondeur sont à la charge de la commune : 18 376.00 euros non subventionnable.

Délibération 14-2024 : Demande de subvention Département et de Fonds de concours EPN pour les travaux d'assainissement en traverse de la RD67 Adoptée à l'unanimité. Devis estimatif de 122 434.00 euros HT / Montant travaux subventionnable hors taxe : 102.158.00 euros / Montant subvention CD 27 : 40% : 40 000 euros (estimé) / Fond de concours : 21 000 (estimé) Reste à charge à la commune : 61 434.00 euros (estimé)

Délibération 15-2024 : Convention de déneigement Adoptée à l'unanimité. Convention de déneigement entre l'EARL PILET et la commune de MEREY 2024-2027. 70.00 euros HT de l'heure.

Délibération 16-2024 : Participation école de GARENNES-SUR-EURE Adoptée à l'unanimité. Participation à 29 500.00 euros pour les 28 enfants de maternelle et primaire d'EPIEDS + Prix fin de scolarité CM2

Questions diverses

Mutuelle et Prévoyance : Obligation de souscrire à une prévoyance au 01/01/2025 et à une mutuelle santé au 01/01/2026. 2 organismes identifiés par le CDG27 pour une couverture entre 2023 à 2028 : « Mutane Santé Territorial » pour la mutuelle / 20 euros participation de la commune + MNT pour la Prévoyance et le maintien de salaire / 7 euros de participation de la commune.

SIEGE : les documents donnés par le SIEGE seront transmis à tous les conseillers municipaux.

ZANeR : Zone Accélération Energies Renouvelables. Il faudra identifier des zones de filière énergétique au sein de la commune : Photovoltaïque toiture, au sol, sur ombrière / Méthanisation / Eolien / Géothermie... C'est à la commune de se charger d'informer les habitants car il n'y a pas d'enquête publique.

Commission voirie déchets : Problèmes de balayage et de passage de l'épaveuse, EPN a des problèmes de personnel, il manque des bennes à EPN suite à des vols répétés...

Le secrétaire de séance,


Isabelle TOUZEAU

Le Maire,

